



ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :
la route départementale 14
la commune de ERBRAY

Référence : CJ RD14
N° : T-C-2024-04-054

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

VU le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

VU le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

VU l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;

VU le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 14 afin de procéder à des travaux sur le réseau de fibre optique.

ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 14 classée RDL2 entre les PR 17 + 203 et 17 + 216*, sur le territoire de la commune de ERBRAY.

du lundi 15 avril 2024 au vendredi 26 avril 2024

La restriction s'appliquera sur la section courante dans les deux sens de circulation.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 50 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre uniquement les jours ouvrables de 08h00 à 17h30 (16h00 le vendredi).

* Coordonnées GPS : RD14 de 47.634677,-1.326452 à 47.634565,-1.326474

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par CDH chez sogelink, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX, selon les règles de pose et de maintenance définies par le service aménagement de la Délégation de Châteaubriant et conformément à la fiche CF24 - Alternat par signaux tricolores.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie de la commune de ERBRAY et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,
Le Maire de la commune de ERBRAY,
Le Commandant du groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY

Le 08 avril 2024

Pour le Président du Conseil Départemental,

Le Chef du service aménagement

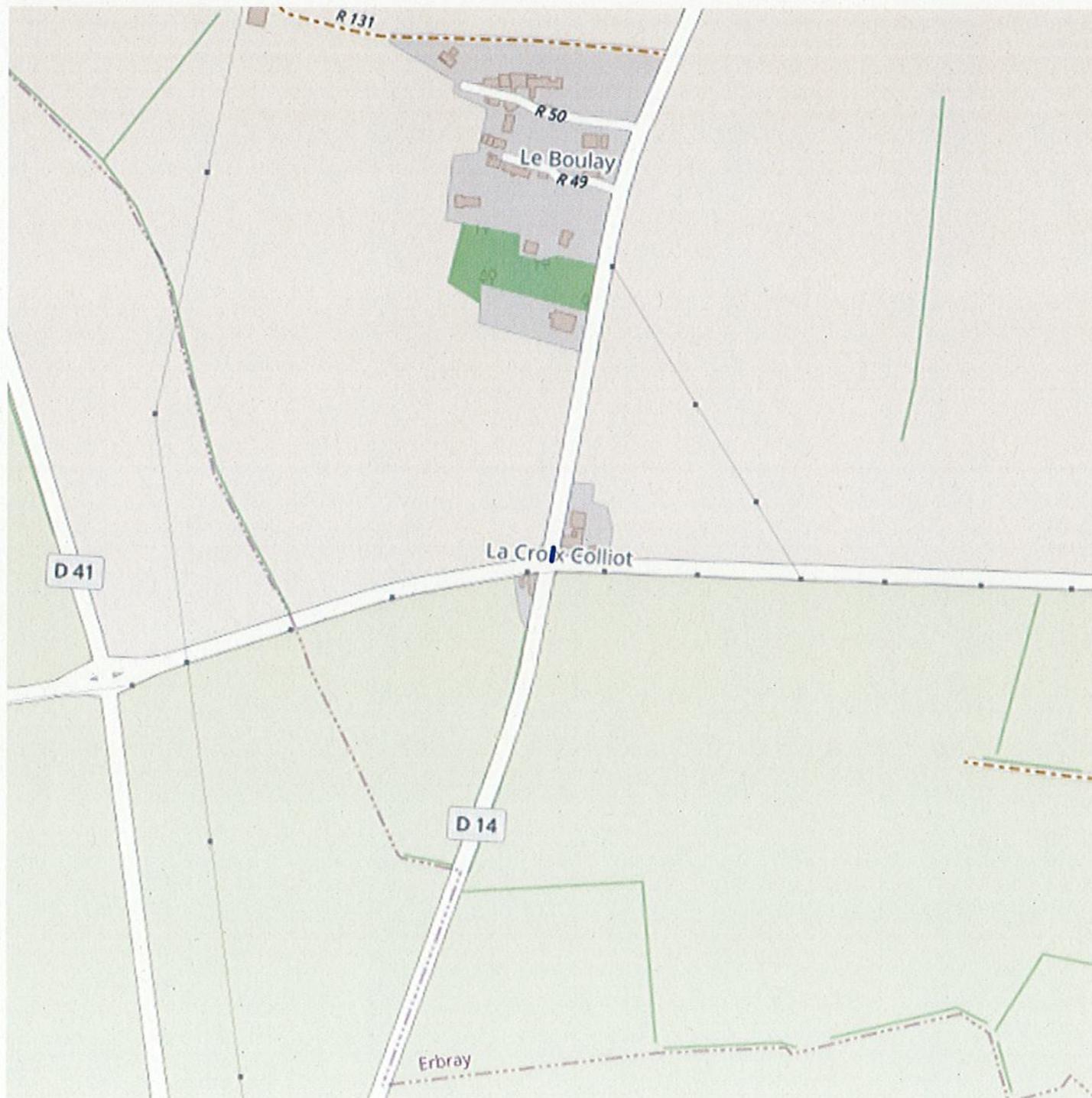

Stéphane LECONTE

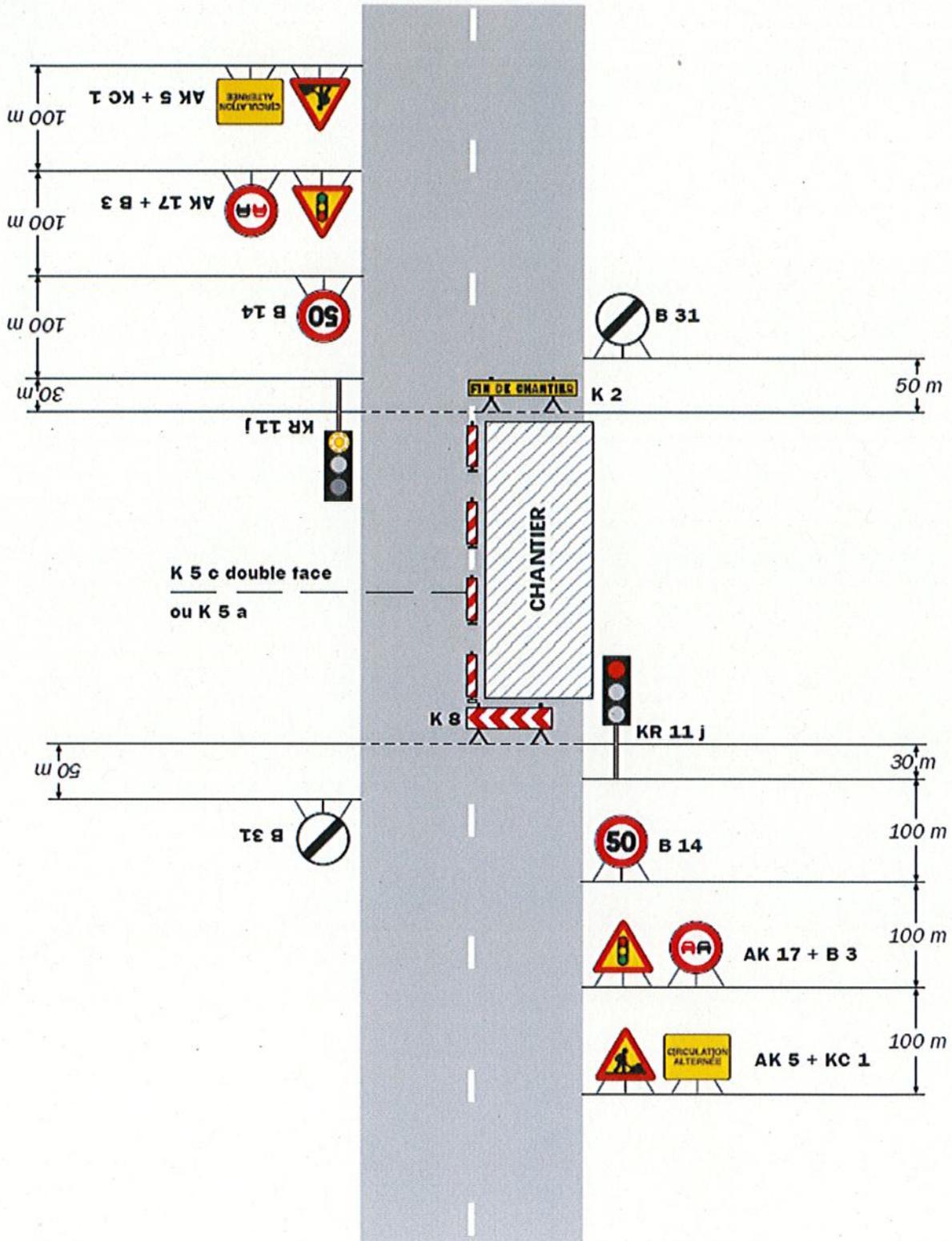
Une copie sera adressée à :

- Le groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant

Annexe à l'arrêté de circulation T-C-2024-04-054
Plan de situation

Situation des travaux





Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.

T. c 2024.04-054.

ACT 807/5C



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802605754

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ROSTAN Prénom : Laura

Dénomination : CDH Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink

Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0764438793 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : cdh-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal _____ Localité : Pays :

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D14 - la croix colliot

Code postal 44110 Localité : ERBRAY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Déplacement d'un poteau télécom pour le tirage de la fibre optique pour le compte d'AXIONE.

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : 15/04/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60 / rj.

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 60 Date de début de réglementation 15/04/2024

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 50 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

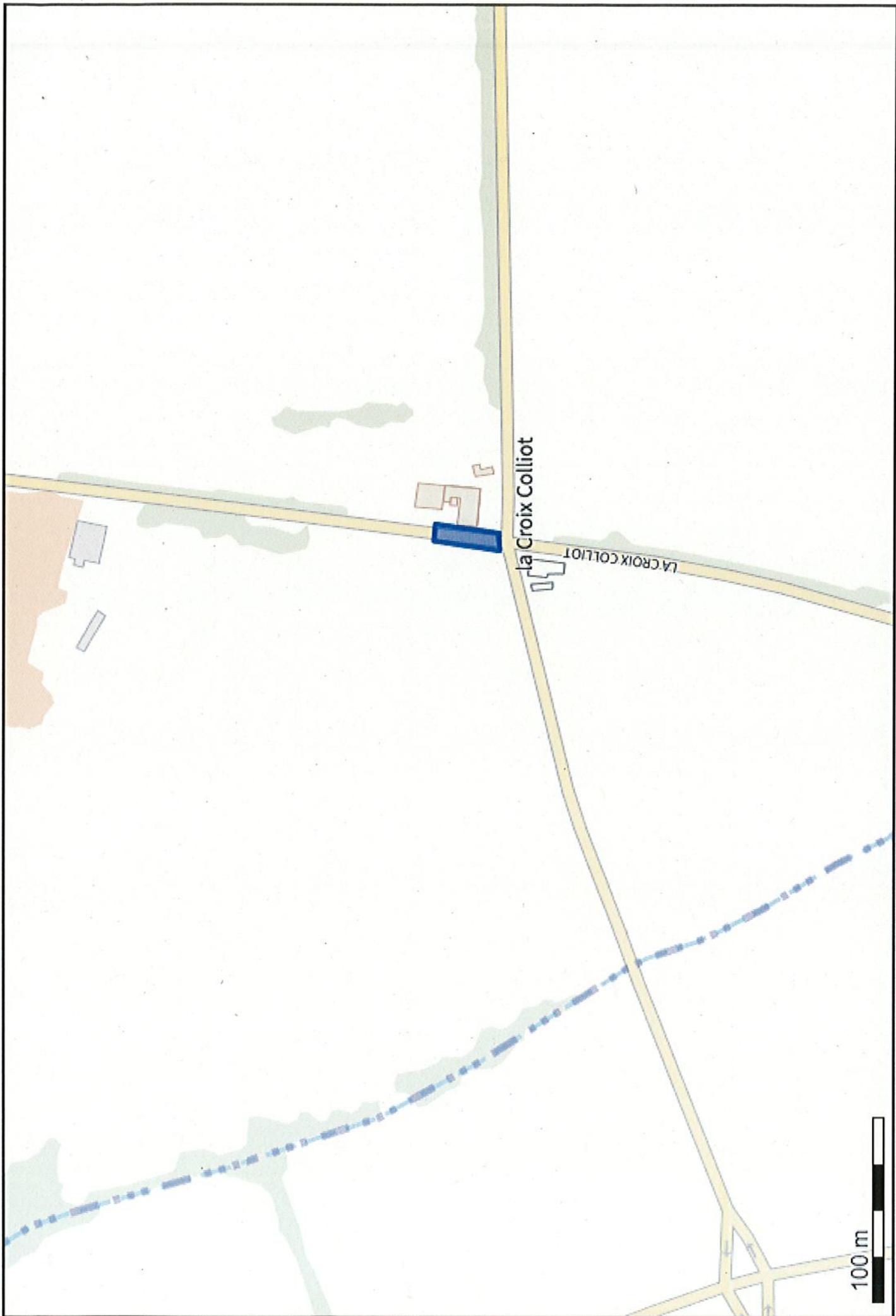
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 0 4 0 4 2 0 2 4

Nom : ROSTAN Prénom : Laura Qualité :



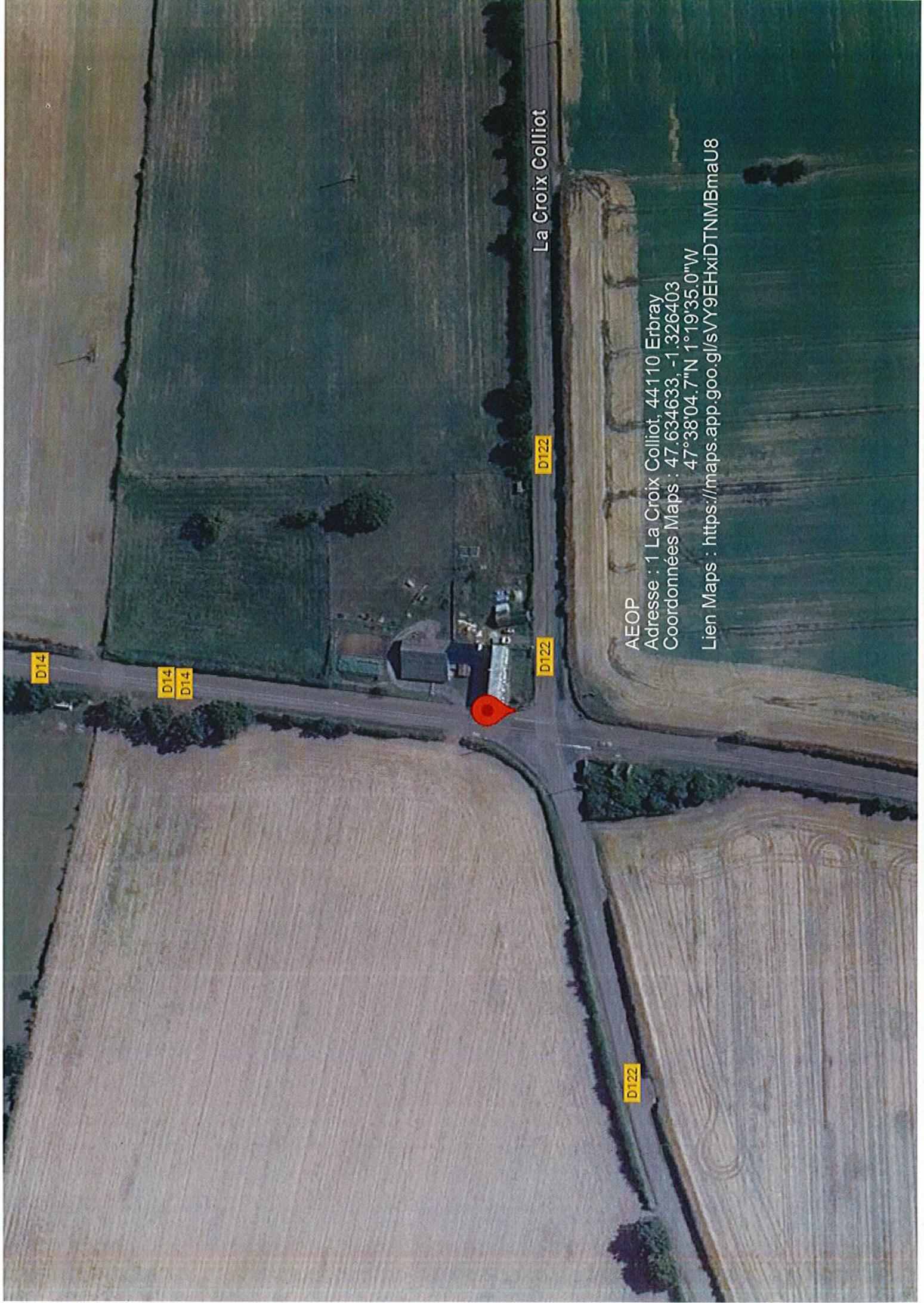


la Croix Colliot

LA CROIX COLLIOT

100 m

(47.634575 -1.326404);(47.634572 -1.326532);(47.634886 -1.326465);(47.634879 -1.326339);(47.634575 -1.326404);



La Croix Colliot

AEOP

Adresse : 1 La Croix Colliot, 44110 Erbray

Coordonnées Maps : 47.634633, -1.326403

47°38'04.7"N 1°19'35.0"W

Lien Maps : <https://maps.app.goo.gl/sVY9EHxiDTNMBmaU8>

D14

D14

D14

D122

D122

D122

Le 04/04/2024

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- déplacementAEOPLaCroixColliot44110ERBRAY.jpg : <https://dl.sogelink.fr/?XHrAHCeV>
- Document original signé : <https://dl.sogelink.fr/?o1ByluYT>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

DI-DA-Blain Châteaubriant / Demandes d'avis

De: Stéphane GALPIN <finances.erbray@orange.fr>
Envoyé: jeudi 4 avril 2024 11:21
À: DI-DA-Blain Châteaubriant / Demandes d'avis
Cc: Services Techniques Erbray
Objet: Fwd: Fwd: *** SPAM *** Demande d'arrêté de voirie - 802605754 - ERBRAY

Bonjour,

Nous vous transférons une demande d'arrêté de circulation portant sur des travaux prévus lieu dit La Croix Colliot à Erbray (Hors agglomération - D14)

--

Cordialement



Stéphane GALPIN
Service administratif Mairie d'Erbray
Tél: 02 40 55 01 11
Mail : finances.erbray@wanadoo.fr
Site: <http://www.erbray.fr>

----- Message transféré -----

Sujet :*** SPAM *** Demande d'arrêté de voirie - 802605754 - ERBRAY
Date :Thu, 4 Apr 2024 08:00:22 +0000 (UTC)
De :ne_pas_repondre@sogelink.fr
Pour :mairie.erbray@wanadoo.fr

DICT.fr Demande d'arrêté

La solution en ligne pour le traitement et l'échange des documents de chantiers.

Sogelink So easy

04 AVRIL 2024

Demande disponible

Bonjour,

Vous avez reçu de la part de CDH une demande d'arrêté de voirie qui concerne votre territoire.

Pour visualiser cette déclaration et répondre à l'émetteur, cliquez sur le lien suivant : [Voir et répondre à la demande](#)

Gagnez du temps ! La page proposée vous permet de répondre directement au demandeur.

Si vous souhaitez tout de même répondre par courriel, n'oubliez pas d'ajouter à votre retour le numéro de demande suivant :

802605754

Pour toute question, nous restons à votre disposition par email à l'adresse suivante : support@sogelink.fr.

Cordialement,
L'équipe Sogelink

Ceci est un email automatique, merci de ne pas y répondre.

www.sogelink.fr



Copyright © 2024. Tous droits réservés